

Malestroit

Vendredi 23 décembre 2016

Education > Collège Yves-Coppens

Les droits de l'enfant

Le 20 novembre est la date anniversaire de la signature de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Dans ce cadre, le collège Yves-Coppens dont Tugdual Claquin est le principal, a organisé une action destinée aux élèves des trois classes de 6^e.

Cette action a été encadrée et animée par l'infirmière de l'établissement, Dominique Blondet, par l'assistant social, Jean-Michel Truffy et sa collègue des collègues Beaumanoir et Brocéliande, la documentaliste Brigitte Musset, la CPE Isabelle Dréan et Mathieu Vignais, professeur du premier degré qui intervient au collège, les professeurs d'EPS (Christine Riou et Guillaume Lechenet), les professeurs principaux de 6^e



Un goûter équilibré pour clôturer la journée scolaire.

(Djessy Viane, Anne Hervé, Lucile Seiler).

Petit-déjeuner équilibré

La journée a débuté au

réfectoire par un petit-déjeuner équilibré offert par l'établissement avec le concours des agents du collège. Il était recommandé aux élèves de s'y présenter en « ayant encore de l'appétit ». Ils ont dû se constituer chacun un

plateau avec les propositions de céréales, produits laitiers, fruits et boissons pour en faire un petit-déjeuner non seulement à leur goût mais équilibré.

Cinq ateliers

Les élèves ont ensuite participé à cinq ateliers :

- Sensibiliser les élèves au respect, aux droits et aux devoirs.
- Internet et les réseaux sociaux.
- Les enjeux d'une vie équilibrée : alimentation, sommeil et loisirs.
- Bien dans sa classe, bien dans sa tête.
- La règle du jeu (sport).

Cette journée s'est clôturée par un goûter au self composé de lait, jus de fruits, tartes aux pommes et quatre-quarts maison, biscuits et pain d'épices.